

Le SNPTES reçu par le cabinet de la Ministre de l'ESRI

Jérôme Giordano, secrétaire technique national

Suite à la [lettre ouverte](http://www.snptes.fr/Orientation-et-reussite-des.html) (<http://www.snptes.fr/Orientation-et-reussite-des.html>) adressée à Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le SNPTES a été reçu par le ministère le 21 février 2018. Durant cet entretien, le SNPTES a rappelé son extrême préoccupation concernant la mise en œuvre de la loi, nouvellement votée, Orientation pour la Réussite des Étudiants.

Ainsi, le SNPTES a alerté une nouvelle fois le ministère qu'en l'état actuel la mise en place de la loi, sans adéquation véritable des moyens et dans la précipitation, conduit à vider la loi des éléments bénéfiques à l'accueil et la réussite de nos étudiants qui sont : une meilleure orientation, un accompagnement individualisé et de remédiation, une modularité du cursus.

À l'heure actuelle, le SNPTES ne voit pas comment les personnels pourront faire face à la charge de travail considérable que réclame l'étude sérieuse des vœux sans moyens supplémentaires autre que l'enveloppe [inconséquente des 6 millions d'euro](http://www.snptes.fr/Parcoursup-pour-le-SNPTES-les-6.html) (<http://www.snptes.fr/Parcoursup-pour-le-SNPTES-les-6.html>). En outre, que peuvent proposer les établissements comme individualisations des cursus dans cette précipitation et sans accompagnement de moyens humains et financiers pour cela.

On le voit, le risque de fiasco est là et le SNPTES attend maintenant des engagements forts et réels montrant la prise de conscience de notre gouvernement de ce que nécessite la mise en place d'une telle réforme. Notre Gouvernement ne doit pas compter, une nouvelle fois, sur l'investissement des personnels pour palier son désengagement. Le SNPTES a martelé durant cet entretien que la dégradation continue des conditions de travail et le manque endémique de reconnaissance découragent une énième mobilisation d'une communauté universitaire à bout de souffle.

L'Université française a besoin de crédits récurrents à la mesure des besoins et des enjeux de la formation de notre jeunesse. Le SNPTES pense que des marges budgétaires peuvent facilement être trouvées notamment dans les financements sanctuarisés du CIR (<https://goo.gl/EyDL4D>) ou du CICE qui, on le sait, ne sont seront jamais autant efficaces pour l'innovation et la recherche de la France qu'un investissement direct dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le SNPTES attend donc du Gouvernement des mesures à la hauteur de la gravité de la situation !

Choisy-le-Roi, le 23/02/2018